



LISTE DES DELIBERATIONS – Page 1

(Conformément à l'article L. 2121-25 modifié du Code Général des Collectivités Territoriales)

Conseil municipal Du jeudi 8 décembre 2022 – 19 h 00

N° DÉLIBÉRATIONS	LIBELLÉ	VOTE
2022-092 (Rapport 1)	Modification de la composition des commissions municipales.	Adopté à l'unanimité
2022-093 (Rapport 2)	Modification du règlement d'occupation temporaire du domaine public.	Adopté à l'unanimité
2022-094 (Rapport 3)	Mise à jour des tarifs communaux.	Adopté à l'unanimité
2022-095 (Rapport 4)	Exonération des redevances d'occupation du domaine public pour les commerçants ambulants sur les marchés de Noël.	Adopté à l'unanimité
2022-096 (Rapport 5)	Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association FITNESS MMA SAINT-CEZAIRE.	Adopté à l'unanimité
2022-097 (Rapport 6)	Construction d'un équipement public polyvalent : Espace Terre de Siagne (ex BATIPOLY) – Centre culturel, lieu de démocratie participative – Mise à jour du plan de financement prévisionnel – Demande de subventions complémentaires.	Adopté à l'unanimité
2022-098 (Rapport 7)	Achat de véhicules électriques -demande de subvention au titre du Green Deal – Appel à projets 2022 – Conseil départemental des Alpes-Maritimes.	Adopté à l'unanimité
2022-099 (Rapport 8)	Modification et modalités d'attribution des cartes cadeaux pour le personnel.	Adopté à l'unanimité
2022-100 (Rapport 9)	Création d'un emploi permanent et actualisation du tableau des effectifs.	Adopté à la majorité (24 pour et 2 contre)
(Rapport 10)	Modalités de reversement d'une partie de la taxe d'aménagement perçue par la commune à la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse.	Délibération retirée de l'ordre du jour
2022-101 (Rapport 11)	Modification des attributions de compensation (CLECT).	Adopté à l'unanimité
2022-102 (Rapport 12)	Mise à disposition d'un composteur collectif sur le domaine public de la commune par la CAPG – Convention d'occupation.	Adopté à l'unanimité

Saint-Cézaire-sur-Siagne,
Le vendredi 9 décembre 2022

Le Maire,
Christian ZEDET

Affiché le : 09-12-2022

Publié le : 09-12-2022

